

Invitation à poursuivre la démarche synodale ...

1. La démarche synodale est **spirituelle**. Elle nécessite un décentrement de soi, une liberté à l'égard de ses convictions et ses habitudes. La démarche synodale requiert une grande liberté intérieure afin de ne pas absolutiser le mode de notre propre vie ecclésiale. Cette liberté est nécessaire à l'ouverture d'un espace en nous-mêmes pour que l'Esprit Saint puisse nous sensibiliser à la volonté du Père et nous inspirer les voies pour l'accomplir. L'Esprit Saint est à l'œuvre en chacun de nous et dans les échanges entre nous lorsque nous prenons le temps de nous écouter pour nous entendre.
2. La démarche synodale est féconde quand elle est **impliquante**. Elle ne serait pas féconde si elle était l'affaire de spectateurs passifs, non impliqués dans la vie de l'Eglise. La démarche synodale est une grâce pour mettre en œuvre concrètement notre vocation de baptisés. *« ...nous qui sommes plusieurs, nous sommes un seul corps dans le Christ, et membres les uns des autres, chacun pour sa part » (Romains 12, 5).* Qu'advierait-il à notre Eglise diocésaine, notre paroisse, notre mouvement ou notre service, si j'étais un membre mort et non engagé ? Je porterais la responsabilité de handicaper le Corps qu'est l'Eglise et de compromettre sa mission. *« Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ? Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y avait en tout qu'un seul membre, comment cela ferait-il un corps ? » (1 Cor 12, 17-19).*
3. La démarche synodale, même si elle doit évaluer et reconsidérer les structures de fonctionnement interne de l'institution, doit rester dans **une perspective essentiellement missionnaire**. *« Malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile ! » (1 Cor 9, 16)*

Pour poursuivre le chemin synodal...

Au niveau local,

À partir des éléments de la synthèse diocésaine et les trois points d'attention ci-dessus évoqués, je vous invite à vous mobiliser pour passer à une phase opératoire. Vous avancerez ainsi dans la mise en œuvre concrète des propositions que vous aurez jugées nécessaires et urgentes pour la vie et la mission de notre Eglise au niveau de la paroisse, des mouvements ou des services.

Au niveau diocésain,

Le Conseil Diocésain du Peuple de Dieu reconstitué à la rentrée, reprendra la synthèse des consultations et travaillera les propositions élaborées par les 4 ateliers diocésains auxquels vous êtes invités à vous inscrire.

Merci pour votre implication dans la démarche.

+Mgr Jean-Luc Brunin
Évêque du Havre